



Bulletin culturel n°17

*Naissance des bains de mer
à Marseille*

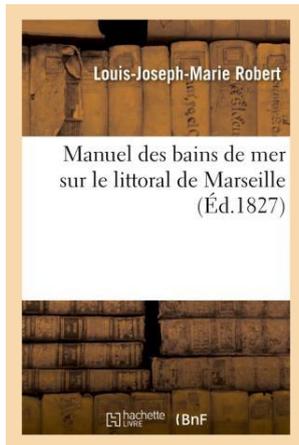


Dans la continuité du bulletin culturel sur l'hydrothérapie (n°13), il m'a semblé intéressant d'aborder l'émergence des bains de mer. A cette époque, la plupart se prenaient habillé, mais l'histoire est pleine de surprises !



Photos ci-dessus datant entre 1898 et 1910. On peut noter avec amusement les regards des hommes sur la photo de droite qui semblent s'intéresser de prêt à cette nouvelle tenue de plage.

Au début du XIX^e siècle, on assiste en France à la mode des bains de mer et des stations thermales qui tirent leurs origines dans l'hydrothérapie mise en place par les médecins naturistes, tel Arnold Rickli. Comme d'autres villes, Marseille a voulu profiter de cette mode en rivalisant avec Dieppe, La Rochelle, Boulogne ou Brighton.



De nombreux spécialistes, tel Louis Joseph-Marie Robert (1771-1850), fondateur de la Société académique de médecine de Marseille, pensaient que la cité phocéenne n'avait rien à envier à ces villes balnéaires. Mais la méfiance vis-à-vis de l'eau était tenace, car susceptible de propager des maladies en agrandissant les pores de la peau. Il fallait donc que ces bains soient très surveillés par des médecins.

Selon Louis Joseph-Marie Robert, c'est à partir de la Révolution que le peuple redécouvre les vertus de l'eau marine par le pansement des plaies appliqué dans les hôpitaux militaires. Les autorités marseillaises se plaisaient à dire que la mer était, d'une part, logiquement plus chaude qu'à Dieppe ou à Boulogne et, d'autre part, sans marée, ce qui rendait le littoral disponible en permanence. En 1827, Louis Joseph-Marie Robert publie un manuel sur le littoral de Marseille et les bains de mer qu'il adresse au Comte de Villeneuve, Conseiller d'État. Le milieu médical promouvait le fait de s'aérer pour lutter contre la dégénérescence physique. On retrouve à de nombreuses reprises, dans le livre de Louis Joseph-Marie Robert, des éléments de pensées qui seront repris par les médecins naturistes du siècle suivant :

« Si par les progrès rapides de sa civilisation, l'homme social éprouve chaque jour une altération plus ou moins sensible dans son organisation physique, la nature toujours bienfaisante lui offre dans les bains de mer, un moyen puissant pour arrêter cette funeste dégénérescence » ; ou encore : « Si la civilisation a beaucoup perfectionné le moral de l'homme, (...), son physique en a subi une bien étrange dégradation : les progrès du luxe, ses besoins sans cesse renaissants, l'habitation toujours plus ou moins insalubre des grandes villes et l'air qu'on y respire, n'ont pas tardé à introduire une altération profonde dans le système entier de son économie ».

Les aspects thérapeutiques et hygiéniques des bains commençaient à être étudiés avec, notamment, la découverte récente de l'iode. D'ailleurs, cette approche historique sur l'hygiène n'est pas fortuite à Marseille avec son rapport particulier avec la Méditerranée. Nombreuses étaient les légendes grecques où la mer avait un rôle de purification comme chez Euripide dans la tragédie d'Iphigénie.

Les effets positifs, voire guérisseurs, sur les affections étaient tous référencés (même si un seul cas était connu). Les maladies concernées étaient très variées et, pour beaucoup, la guérison par ces bains paraît aujourd'hui exagérée et même fortement improbable. En effet, les médecins se targuaient d'avoir soigné aussi bien des problèmes de peau (dartre, teigne), les ulcères, certains cancers, des maladies nerveuses (la mélancolie, l'hystérie, la paralysie, l'asthme, les migraines, la danse de Saint-Guy, la perte de parole chez les femmes (sic !), l'épilepsie), des maladies du système génital (impuissance virile), les maladies du système utérin (troubles de la ménopause) mais aussi la lèpre et la gale sans oublier les rhumatismes. Cette liste n'est pas exhaustive.

Pour Louis-Joseph Marie Robert, l'origine des bains de mer remontait aux premiers grands navigateurs : « *Les annales de l'histoire nous apprennent d'ailleurs que c'est par les voyages des anciens Phéniciens que la civilisation s'est successivement disséminée dans les différentes parties du monde, et que ce sont les habitants des régions maritimes qui ont osé les premiers s'élancer sur le vaste océan, (...) ce qui nous autorise à conclure que le voisinage de la mer et l'habitude de se baigner journellement dans ses eaux ont donné aux hommes cette santé robuste* ». Il ajoute aussi qu'Hippocrate, Aristote, Galien, Celse, Plinie l'ancien (*), tous reconnaissaient les vertus de l'eau de mer.

* Au sujet de Plinie l'ancien, il vénérât les bienfaits de l'héliothérapie chez les Romains sol quoque remediorum maximum (le soleil est le meilleur des remèdes) en prenant quotidiennement son bain de soleil, ce qui est mentionné par son neveu Plinie le Jeune (paragraphe 5 de cette traduction) lorsqu'il raconte la mort de son oncle lors de l'éruption du Vésuve :

<http://frere.dom.free.fr/L1Pompei.TD1.docu.pdf>

Au XIX^e siècle, les bains de mer étaient particulièrement recommandés aux « tempéraments lymphatiques », aux « enfants scrofuleux » et aux personnes atteintes de « faiblesses dans les organes pulmonaires et gastriques ». On attribuait à l'eau de mer, la propriété d'absorber l'acide carbonique « présent dans les couches inférieures de l'air ». Marseille, souvent exposée au vent, se trouvait donc, d'après ces observateurs, dans des conditions très favorables pour défendre une position enviable de littoral à l'air pur.



La plage d'Arenc avec le château vert en fond

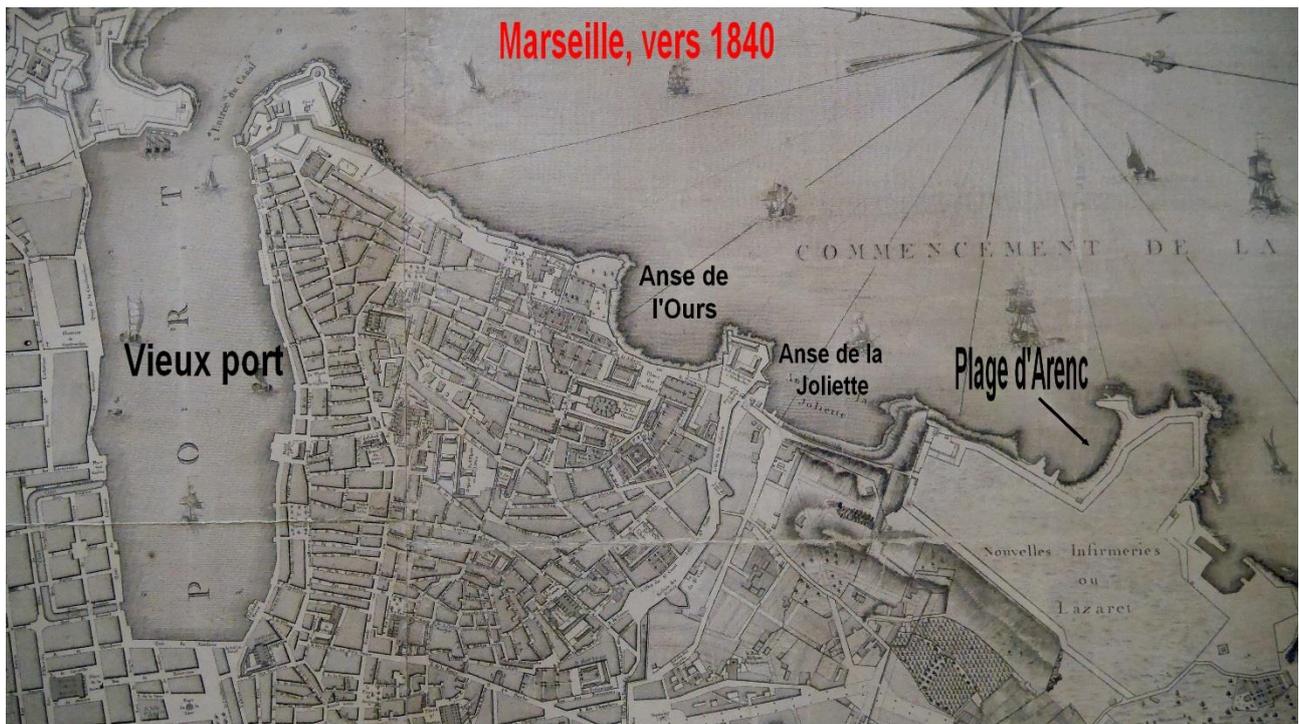


La vue du Château Vert – Peinture de Loubon Emile Charles

La plage d'Aren (qui vient du provençal « areno » voulant dire « sable », aujourd'hui Arenç) se trouvait sur un site champêtre avec le restaurant Château-Vert aux succulentes « bouille-abaises » (aujourd'hui bouillabaisse). Le Château-Vert, prisé par la bourgeoisie de toute la région, fut détruit en 1865 pour édifier la gare d'Arenc. Nous sommes au faubourg nord de la ville traversé par les ruisseaux des Aigalades (Aygaldades) et de Plombière à l'écart des sites pollués qu'étaient l'anse de l'Ourse et de la Joliette. C'est à cet endroit aux portes de la ville que deux établissements s'implantent et donnent l'image d'« une ville d'eau ».

Un des premiers établissements d'hydrothérapie de France, les Bains Giraudy de Bouyon existaient depuis 1818 à l'anse du Pharo. Ils déménagèrent rapidement vers Arenç à cause des marécages et s'y installèrent entre 1825 et 1830. L'établissement offrait du choix : bassin de natation, bains de sable, bains à la lame, bains chauds, douches froides et chaudes, etc.

Toujours à Arenç, peu de temps avant l'installation des Bains Giraudy, un négociant nommé Vailhen décide d'installer dans sa propriété « Les Petites Crottes » (c'est-à-dire les Petites Grottes, en occitan croto = grotte) un établissement qu'il nommera « Les Grands Bains de la Méditerranée ». L'ensemble était composé de six pavillons pour des bains publics divisés en deux parties par un vaste bassin pour la natation traversé par l'eau de mer. Il avait l'immense avantage de disposer d'un petit port bordé de rochers. Ces deux établissements étaient en concurrence constante et c'était à celui qui innovait en premier dans un domaine avant que le second ne l'imité. Ils disparaîtront tous les deux en 1856 avec la construction du port maritime.



« L'usage où l'on a toujours été à Marseille, de prendre des bains de mer sur le rivage, si exposé au vent du nord ou à celui du sud-ouest (...) a dû beaucoup nuire à la réputation de ce puissant agent thérapeutique. Le plus grand nombre des baigneurs ne pouvant s'y rendre qu'à pied ou en bateau, éprouvait dans ces deux cas un refroidissement ou une sueur, qui devenaient évidemment contraires aux dispositions préalables qu'exigent les bains de mer » (Louis Joseph-Marie Robert « Manuel des bains de mer »).

Quant à la tenue conseillée par ces médecins, on était loin de l'effeuillage libérateur des premiers « sans maillot » sur le littoral. Mêlant une moralité qu'on se devait de suivre et des soupçons tenaces sur l'eau et ses conséquences sur la peau, c'est avec de grandes précautions qu'on allait à l'eau. Les hommes portaient un costume cachant l'ensemble du buste et les bras en s'arrêtant aux mollets. Quant aux femmes, elles avaient une robe attachée à la taille s'arrêtant aux genoux avec souvent des bas, des chaussures et un bonnet. En sortant du bain, il fallait se couvrir d'une robe de flanelle ou d'une couverture de laine pour éviter la perte de chaleur. On promettait des congestions sanguines ou autres « accidents funestes » à ceux qui prenaient le risque de ne pas suivre ces recommandations. Et si malgré tout, les plus téméraires passaient outre, ils étaient qualifiés de sauvages au même titre que les Russes ou les Finlandais que cite Louis Joseph-Marie Robert : « La susceptibilité nerveuse des habitants du Midi est trop prononcée pour croire que les Provençaux puissent jamais imiter les Russes ou les Finlandais, qui en sortant de leurs étuves, le corps rouge comme des écrevisses, vont impunément se rouler sur la glace ou dans la neige. Malheur à celui qui voudrait en France suivre un exemple de sauvagerie aussi périlleux ». L'auteur feint d'ignorer que des familles pauvres se baignent nues et fustigent cette culture du corps libre qu'il associe aux pays nordiques : « La coutume des peuples du Nord, à cet égard, ne saurait être naturalisée dans nos climats, parce que le ciel qui favorise la croissance du gigantesque chêne de la Germanie, sera toujours infécond pour faire fleurir l'arbre à pommes d'or du jardin des Hespérides ». Par pudibonderie, L-J-M Robert est donc prêt à faire passer ses compatriotes pour des êtres aux organismes fragiles, voire inférieurs, à la robustesse germanique. Quant aux quelques philosophes qui ont pu conseiller aux Français d'imiter ces peuples nordiques, « aussi barbares que les ours de leurs forêts », l'auteur les qualifie « d'insensés ». Quand on sait que les pertes nocturnes masculines, désignées alors par le mot savant de « dispermatisme », étaient référencées par l'auteur comme « une maladie due à des causes érotiques et une mauvaise vertu » et qu'il se refusait à énumérer ces causes érotiques de peur « de salir sa plume », on devine aisément son degré de conservatisme sur les mœurs.

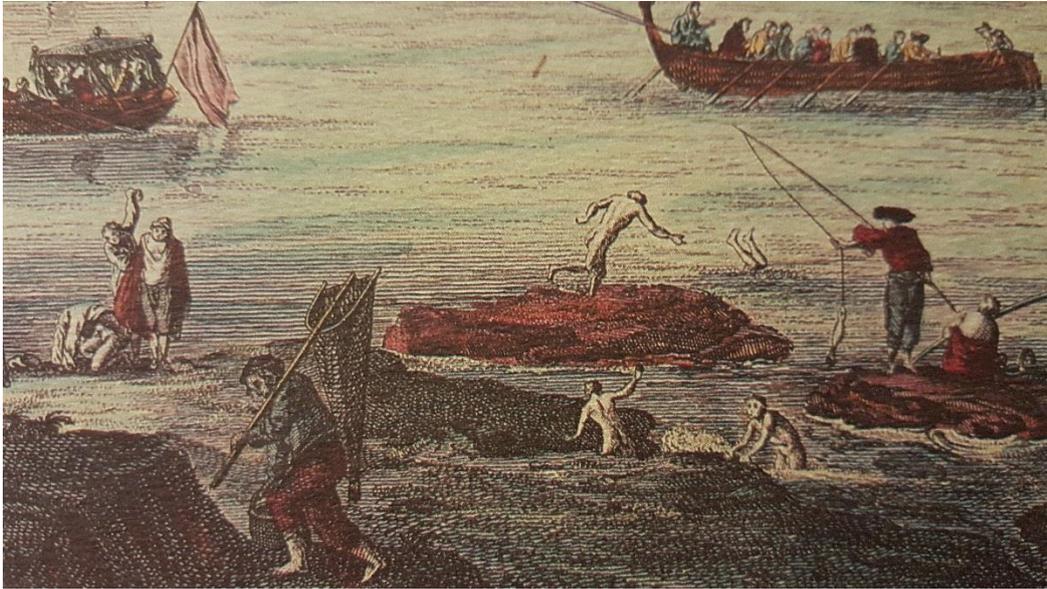


Un lieu très fréquenté pour les bains à partir de 1880 (voire avant peut être) par les marseillais, les Pierres Plates à côté du Fort St-Jean. On distingue l'arrière du quartier du Panier et le Fort St-Jean. De nombreuses photos se trouvent facilement sur ce lieu de baignade sur internet. Sur cet emplacement se trouvent aujourd'hui le Mucem et la Villa Méditerranée.

Les promoteurs étaient donc très vigilants sur l'image que renvoyaient ces bains. Les femmes et les enfants pouvaient s'y rendre sans crainte, il n'aurait pas fallu perdre de la clientèle ! Pères et maris étaient ainsi rassurés ! « Sous ces pavillons, la pudeur doit être sans alarme et la beauté en dépouillant ses voiles n'aura pas à rougir d'un regard indiscret » (Rapport de la Société de Médecine de Marseille). Mais les faits sont là : « Malgré que les ordres de l'autorité ont défendu aux nageurs de se baigner sur la côte sans caleçon ou un voile quelconque, tous les soirs, les environs du port sont peuplés de gens qui, au mépris de toute pudeur, se baignent dans un état de nudité absolue. A cause d'eux le beau sexe est obligé de s'interdire un délassement agréable et devenu nécessaire par les chaleurs dont nous sommes accablés » (Indicateur du Commerce, juillet 1822). Cette proximité créa un scandale le 30 juin 1846 ; alors que la soirée commençait tout juste, un colonel conduisit deux bataillons de la 9^{ème} Infanterie de ligne de la caserne des Présentines (qui se situait vers la Porte d'Aix), dont les officiers, à la plage d'Arenc pour se baigner en tenue d'Adam à proximité des restaurants et des établissements de bains. Le journal local, le Sémaphore, titre le lendemain « Les dames n'osaient plus quitter leur cabine devant ce spectacle digne des îles de la Société ». La police et même un curé durent intervenir pour rétablir l'ordre et la morale. Un avocat, Maître Maurande, fut également dépêché pour faire un mémoire et on proposa à la garnison d'aller dorénavant à la plage des Catalans ; en effet, l'arrêté municipal concernait uniquement l'agglomération et ni Arenc, ni les Catalans n'étaient inclus dans le périmètre. Pour éviter ce type d'incident à l'avenir, les bains militaires furent créés.

L'entrée du port de Marseille depuis l'anse du Pharo

On peut supposer que cette pudibonderie est relativement récente car comme le démontre le tableau de Joseph Vernet « Entrée du Port de Marseille », on se baignait visiblement nu au Vieux-Port au siècle précédent. L'œuvre est réalisée en 1754 par Joseph Vernet (1714-1789), suite à une commande de Louis XV pour une série de quinze tableaux représentant les ports de France. De nombreux artistes peintres la reprendront, ce qui contribuera à la populariser. Présenté au Salon de Paris en 1755, le formidable tableau panoramique aura beaucoup de succès. Il dépeint la vie maritime marseillaise et ses abords comme Vernet a pu la voir durant son séjour. Ce qui est décrit dans le tableau n'est pas l'œuvre de son imagination, mais un portrait fidèle de ce qu'il a vu. On y voit quatre baigneurs nus au milieu de barques, de pêcheurs, de familles en face du fort Saint-Jean, avec d'autres qui se rhabillent sans que cette promiscuité ne semble étonner quiconque.

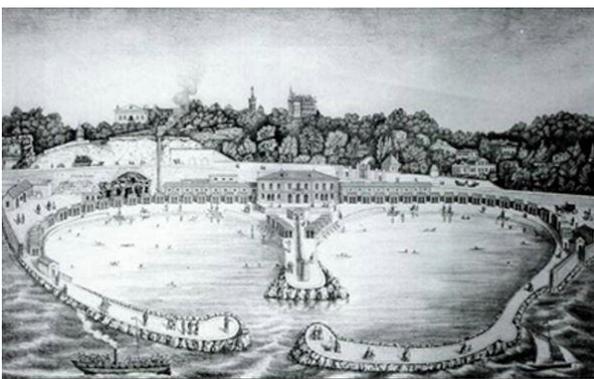


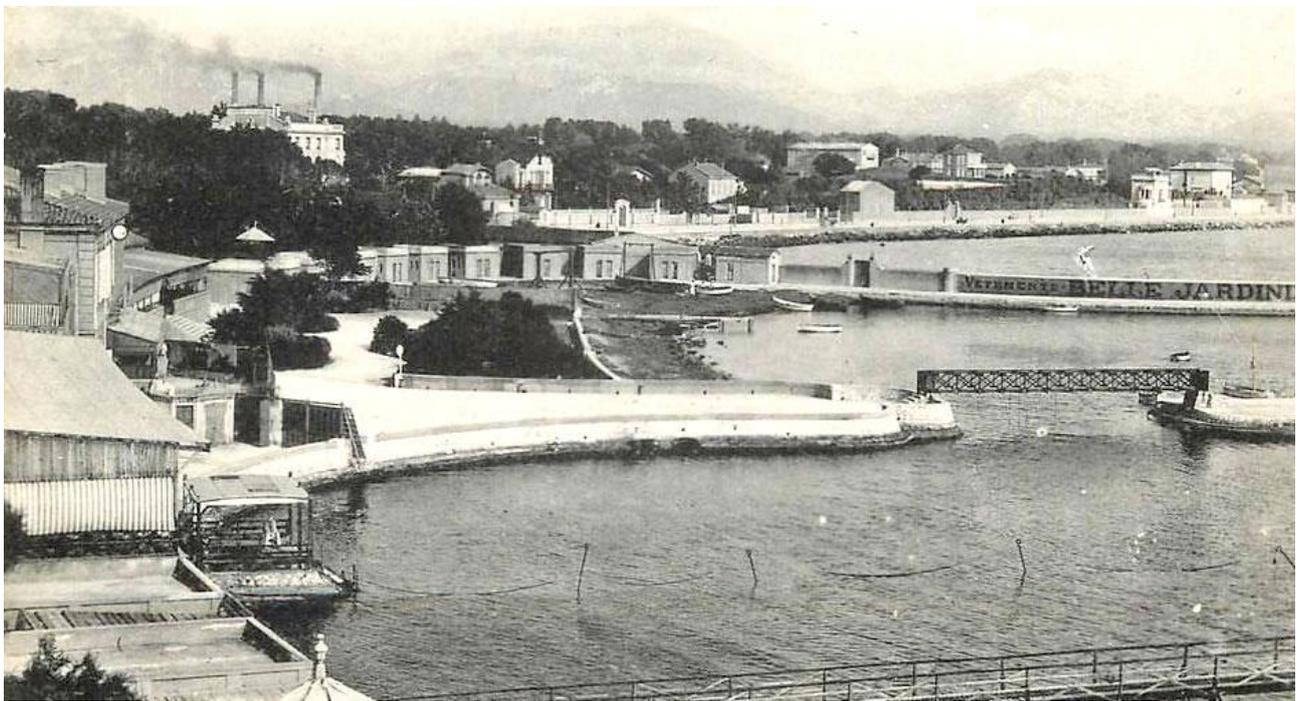
*Joseph Vernet :
Entrée du port de
Marseille 1754
(agrandissement
sur les trois
baigneurs nus)*

Les bains du Roucas-Blanc



D'autres établissements prendront la suite, le plus connu est celui du Roucas-Blanc installé au promontoire du Rocher-Blanc dont l'inauguration remonte au 18 mai 1875. La construction de la Corniche (achevée en 1863) et l'existence d'une source (déclarée d'utilité publique en 1852) permirent un développement rapide de cet « établissement thermal et bains de mer du Roucas-Blanc ». Le lieu comporte deux grands bassins pour des bains de mer, des salles d'hydrothérapie et un restaurant. Ils s'assurent la collaboration d'un médecin pour assister et conseiller les patients. Cette eau pure est aussi vendue en bouteille, on lui attribue des vertus diurétique, vermifuge et purgative. On peut se la procurer dans toute la France, en Suisse et même en Égypte ! Là, encore, le lieu est réservé à une clientèle aisée et le corps médical regrette qu'aucune société ne permette l'accès à ces bains aux gens du peuple.





Les bains du Roucas-Blanc. Je n'ai pas retrouvé la date de fermeture de cette société.



Le saviez-vous ?

La source de l'ancien établissement des bains du Roucas-Blanc se trouve à l'actuel Palm-Beach (photo ci-contre).

Vers la fin du XIX^e siècle, d'autres sociétés ouvriront sur la Corniche ou au Prado (comme les Bains Louis Monnier ci-dessous) puis le littoral deviendra progressivement un lieu de loisir et de détente. L'établissement Monnier existera jusqu'à la seconde guerre mondiale. Il servira de lieu de réunion de l'association marseillaise des Naturistes de Provence en 1930.



Un établissement de bains militaires a pris la place des Bains Giraudy de Bouyon, parti en 1820 sur Arenc. Voici une photo de ces bains au Pharo en 1925. Actuellement, ils sont au Fort Ganteaume à Malmousque.

<http://cercle-mess-marseille.fr/fort-ganteaume-cercle-mess-marseille/bains-militaires/>

Les jardins du Pharo et les Iles, en 1925.

Cette vue, prise du pont transbordeur, révèle au premier plan les casernes du Fort Saint-Jean, construites en pierres roses de la Cou-

ronne, une antique carrière. De l'autre côté de la passe, les établissements de bain de l'ancien terrain militaire, où se trouve aujourd'hui un hôtel de grand luxe.

